

Flagnac le 10 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion publique du Conseil Municipal qui aura lieu **à la salle des mariages le 16 septembre 2024 à 20h30.**

Ordre du jour :

- 1 : -Validation du procès-verbal de la réunion du 24/07/2024,
- 2 : -Compte-rendu des décisions prises par le Maire, par délégation du Conseil Municipal,
- 3 : ASSEMBLEE DELIBERANTE :
- 3-1 : Modification et composition des commissions municipales afin d'y intégrer les nouveaux élus (Mme Coralie CERLES et M. Gaël DOMERGUE),
- 3-2 : Modification des représentants communaux aux commissions intercommunales de Decazeville Communauté afin d'y intégrer les nouveaux élus (Mme Coralie CERLES et M. Gaël DOMERGUE),
- 4 : VOIRIE :
- 4-1 : Modification de la longueur de la voirie communale,
- 5 : FISCALITE :
- 5-1 : Exonération en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 quindecies A dans une zone FRANCE RURALITES REVITALISATION,
- 6 : FINANCES :
- 6-1 : Achat d'un photocopieur pour l'école de Flagnac,
- 6-2 : DM n° 1-2024 Bascule des crédits OP 2406 « Achat démolition maison Griffoulière » vers l'OP 2405 « Aménagement d'un espace public sécurisant l'accès à l'école » afin de faciliter le traitement comptable et le déblocage des subventions
- 7 : ASSOCIATIONS :
- 7-1 : Tarifs exceptionnels pour la mise à disposition ponctuelle de la salle des fêtes de Flagnac à l'association « Les amis du musette »,
- 8 : DIVERS :
- 8-1 : Informations diverses,
- 8-2 : Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
O. LANTUEJOUL

